

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf octobre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents: Mesdames et Messieurs Laurence JACQUET-CHARPENTIER, Jean-François WALSHOFER, Jocelyne HERMANT-VALENTIN, Dorinda DA SILVA, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Marie DEHAN, Florence CACHARD, Michel HATTAT, Fabrice VACHEZ, Emilie JOUREAU, Christiane LAGRAULET-REINHEIMER.

Secrétaire de séance : Emilie JOUREAU.

Absents excusés : Jean-Philippe BROCHET ayant donné pouvoir à Jean-François WALSHOFER et Frédéric SAINZ ayant donné pouvoir à Jacques JESSON.

Date de convocation : 14 octobre 2020.

Avant d'ouvrir la séance du conseil, Monsieur Jacques JESSON demande aux membres du conseil d'observer une minute de silence en hommage à la mémoire de Monsieur Samuel PATY, enseignant à Conflans-Sainte-Honorine, victime de l'attaque terroriste du 16 octobre 2020.

1. Points d'information

- Compte rendu de la commission d'urbanisme du 25 septembre 2020 par Monsieur Jacques JESSON :
 - Information sur les travaux du parvis de la salle des fêtes (choix des pavés et interrogations sur l'entretien et la résistance dans le temps).
 - Information sur l'aménagement du local de l'ophtalmologiste.
- Achat d'une nouvelle machine pour le traitement de la COVID dans les bâtiments communaux (programmateur et la machine peut traiter jusqu'à 2 000 m3).
- Le bulletin « Le Saint-Martinais » a été validé. Distribution courant semaine 44.
- Réunion publique prévue le lundi 2 novembre 2020 (Places limitées à 90 personnes pour cause de crise sanitaire). Il sera demandé aux Saint-Martinais qui souhaitent assister à cette réunion de s'inscrire par mail, par téléphone ou par QRC.
- Réunions de quartiers :
 - Quartier de la Noue Hermandre : Nuisances sonores (Bruit de mobylettes).
 - Quartier route de Louvois : Vitesse des véhicules et circulation importante des camions.

Un cabinet d'études sera mandaté pour réaliser une étude de circulation et assurera une mission de conseil sur l'aménagement adéquat à réaliser afin de limiter la vitesse.
- Ralentisseurs rue Charles-Marie Ravel dans la Zone Industrielle : Remerciements des entreprises ARTOPIA et SCAPEST.

- Points d'information sur l'école par Monsieur Jean-François WALSHOFER :
 - Nouvelle organisation de la garderie qui donne satisfaction aussi bien du côté du personnel que des parents.
 - Une commande de livres et de matériel a été effectuée pour les activités.
 - Rappel aux ATSEM concernant l'organisation du ménage du soir.
 - Sondage pour les études surveillées : 7 personnes intéressées (5 inscrits sur l'année). Un point sera fait avec les enseignants.

- Monsieur Jacques JESSON donne des informations sur le projet padel. Une déclaration préalable a été déposée par l'architecte en Mairie. Au vu du terrain, une structure en panneaux amovibles sera réalisée. Cet aménagement sera moins onéreux par rapport au premier projet proposé par l'architecte. Ces travaux seront effectués au printemps 2021.

- Information sur le projet d'achat des parcelles AB 46 et AB 407.

- La Commission environnement sera chargée du projet de l'aménagement de la peupleraie avec l'appui du Conservatoire d'Espaces naturels Champagne-Ardenne.

- Achat de défibrillateurs pour équiper l'ensemble des établissements recevant du public de la commune.

- Les bornes électriques installées sur le parking de la Maison de Santé pluridisciplinaire sont opérationnelles.

- Information sur les associations par Madame Jocelyne HERMANT :
 - A la demande du FC Saint-Martin, le parking, route de Louvois, sera ouvert à partir du 2 novembre 2020 pour désencombrer le parking du complexe sportif. (Attention aux gravillons qui peuvent aller sur le terrain synthétique)
 - Rencontre avec le groupe de musiciens dans l'ancien local des services techniques : Présentation de la convention d'utilisation du local et rappel des principales règles (Respecter les horaires, pas d'organisation de repas, respect du voisinage, etc..).
 - Rencontre avec l'association « la boule Saint-Martinaise » : Problèmes d'incivilité rencontrés lors d'utilisation des terrains par les membres de l'association. Les responsables de l'association souhaitent que les terrains soient clôturés pour éviter tout désagrément.
Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité, ne sont pas favorables à l'installation d'une clôture. En effet, ces terrains doivent rester publics et accessibles à tous les Saint-Martinais. Un arrêté instaurant les règles d'utilisation de ces terrains a été pris par Monsieur le Maire et sera apposé à l'entrée des terrains.

- Madame Bernadette CASTELHANO informe les membres du conseil que le CCAS s'est réuni le vendredi 16 octobre 2020 pour composer le colis des aînés. La distribution est fixée au dimanche 13 décembre 2020.
Rappel : Les personnes doivent être inscrites sur les listes électorales pour prétendre au colis.

- Points d'information sur le personnel par Madame Laurence JACQUET :
 - Recrutement d'un nouvel agent en CDD aux services des espaces verts et entretien des bâtiments.
 - Recrutement d'une personne pour la mission d'agent recenseur. Reste un poste à pourvoir.
 - Entretien prévue le mercredi 21 octobre 2020 avec une candidate pour le remplacement d'un congé de maternité au secrétariat.
 - Pour les 24 décembre et 31 décembre 2020, le personnel pourra quitter une heure plus tôt leur service.
 - Planification des congés du personnel de fin de l'année.

- Travaux au cimetière : Remplacement des boutons poussoirs.
- Messieurs Jean-François WALSHOFER et Jacques JESSON ont reçu Monsieur Patrick WERSE au sujet de la maison de gardien.
- Compte rendu par Monsieur Fabrice VACHEZ de la Commission de suivi de sites (CSS) concernant la société Auréade qui s'est réuni le 13 octobre 2020 :
 - Présentation du fonctionnement de la société.
 - Traitement des déchets ménagers et assimilés.
 - Projet de réseaux de chaleur en 2022.
- Information sur l'incendie de la société NEALIA – COPAM survenu le jeudi 15 octobre 2020.
- Monsieur Jacques JESSON a rencontré Madame la Procureure de la République au sujet de sa plainte déposée le 9 juillet 2020, restée sans suite. Elle s'en occupe dans les prochains jours.
- Le marché d'Automne est annoncé dans le journal l'Union. Le marché étant annulé, il sera demandé à l'Union de procéder à un rectificatif.
- Information sur les mesures sanitaires pour lutter contre la COVID.
- La commémoration du 11 novembre : Au vu des mesures sanitaires, les Saint-Martinais ne seront pas conviés à la cérémonie. Ils seront représentés par les membres du conseil municipal.

2. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Séance levée à 21 heures 20.